

Déclaration à l'Assemblée.

Numéro d'inventaire : 1979.11150

Auteur(s) : Louis Blanc

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Éditeur : non renseigné (Paris)

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1879

Description : Les feuilles présentent des déchirures sur leur bord supérieur. Les ratures du texte ont provoqué par endroit des coulures d'encre.

Mesures : hauteur : 360 mm ; largeur : 230 mm

Notes : Texte de la déclaration lue par Louis Blanc lors du débat sur la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Louis Blanc déclare que lui et ses amis voteront le projet déposé par Jules Ferry (interdire d'enseigner à des congrégations religieuses) tout en regrettant qu'il ne propose pas une politique plus radicale (séparation de l'Église et de l'État); mais il voit dans cette loi "entre l'Eglise et l'Etat le point de départ d'une lutte qu'il serait déplorable de voir tourner au profit du Syllabus." A la fin du document figurent les initiales J.T.

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2